

La cérastoculture et vénériculture en Pays de la Loire

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Programme EDIFICE

Le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) des Pays de la Loire en partenariat avec le CRC de Bretagne Sud et le LEMNA (Université de Nantes - Capacités) a lancé en 2019 le programme EDIFICE visant à réaliser un diagnostic de la filière conchylicole des Pays de la Loire. Ce programme est financé par la mesure 50C (Mise en réseau - Echange d'expérience et de bonnes pratiques) du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et de la région des Pays de la Loire.

-  Réaliser un diagnostic de la filière mytilicole des Pays de la Loire à partir d'un recueil d'éléments quantitatifs et qualitatifs.
-  Différentes thématiques abordées : facteurs de production, productions, perception des professionnels, rentabilité des entreprises conchylicoles, empreinte territoriale des activités mytilicoles sur la Région.
-  Disposer d'une vision d'ensemble de la situation de la filière conchylicole (mise en exergue des atouts et faiblesses) et d'indicateurs pour alimenter la réflexion des professionnels, structures professionnelles et des collectivités territoriales sur le développement futur de la filière conchylicole.

Ses objectifs

La production de coques et de palourdes est réalisée dans deux zones des Pays de la Loire sur 160 hectares : au traict du Croisic et en Baie de Bourneuf. En 2018, 12 entreprises cérastocoles et vénériques ont été recensées. Elles ont commercialisé 1 512 tonnes de coques et 476 tonnes de palourdes (ventes sous marquage sanitaire).

Les données et statistiques contenues dans le document font référence à l'année 2018. Par application de la loi sur le secret statistique relatif aux données d'entreprises, aucun résultat n'est publié s'il concerne moins de trois entreprises, ni aucune donnée pour laquelle une seule entreprise représente 85% ou plus de la valeur obtenue.

Les entreprises cérastocoles et vénériques en Pays de la Loire	_____	2
Main d'œuvre, succession et matériel	_____	3
Cycle de production et ventes pour la consommation	_____	4



Un projet financé par

Le traict du Croisic, pôle régional de la cérastoculture et de la vénériculture

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

En Pays de la Loire, 12 entreprises ont été recensées, la plupart dans le traict du Croisic qui apparaît comme le pôle régional de l'élevage de ces deux coquillages. Huit d'entre elles font l'élevage simultanément de la coque et de la palourde.

Entreprises actives et interrogées en Pays de la Loire



Une activité concentrée sur peu de territoires

8 entreprises sont implantées dans le **traict du Croisic**. Leur siège social est d'ailleurs localisé au Croisic et au Pouliguen. Ces huit entreprises ont la particularité de pratiquer les élevages de la coque et de la palourde, et plus rarement des huîtres creuses en complément. Le traict du Croisic est le premier centre de production de coques et de palourdes de la région Pays de la Loire mais également au niveau national.

En **baie de Bourgneuf**, 4 entreprises seulement élèvent de la palourde et sont situées à Bouin et sur **l'île de Noirmoutier**. L'élevage de la palourde constitue parfois un complément d'activité à l'activité ostréicole.

Caractéristiques cadastrales des entreprises interrogées

Quartier maritime de Saint Nazaire

Hectares accordés : 145

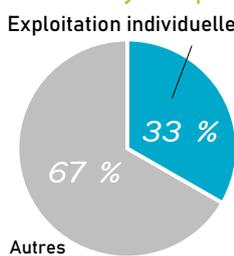
Quartier maritime de Noirmoutier

Hectares accordés : 15

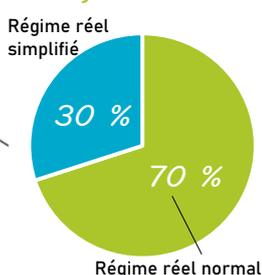
Les entreprises vénériques et cérastocoles se caractérisent des autres entreprises conchylicoles de la région par leur statut juridique. Elles optent plutôt pour un statut de SAS ou d'une SCEA au lieu du statut d'exploitation individuelle, majoritaire au sein de la population ostréicole.

Les entreprises

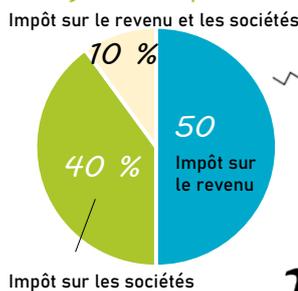
Statut juridique



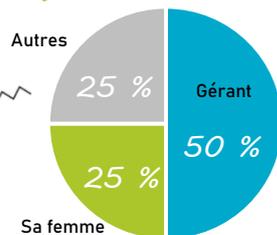
Régime fiscal



Régime d'imposition



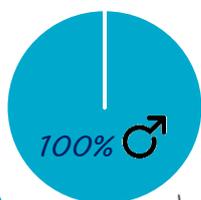
Qui s'occupe de la gestion administrative?



Les chefs d'entreprise

75% ENIM 25% MSA & URSAFF

Leur sexe

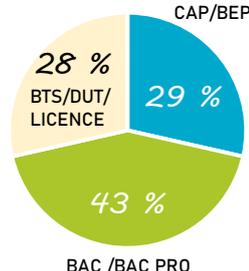


Leur âge

Classes d'âge	Effectifs	%
< 30	5	5
[30;40[5	5
[40;50[3	25
>= 50	8	67

Age moyen : 51,9

Formation initiale



Les chefs d'entreprises vénériques et cérastocoles ont un niveau d'études plus élevé que la moyenne régionale. De plus, ils sont plus âgés que la moyenne des conchyliculteurs de la Région (près de 6 points de plus), la proportion élevée des plus de 50 ans expliquant ce résultat.



L'emploi en Pays de la Loire

85 actifs permanents
Soit 7 / entreprise



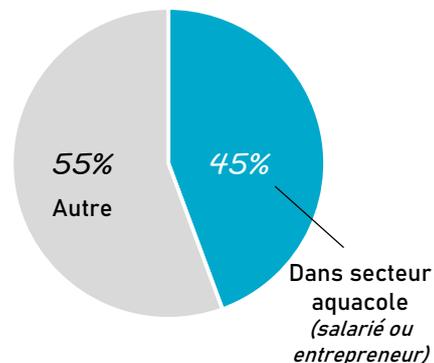
22 actifs saisonniers
Soit 1,8 / entreprise



employés par **7** entreprises



Profession du conjoint

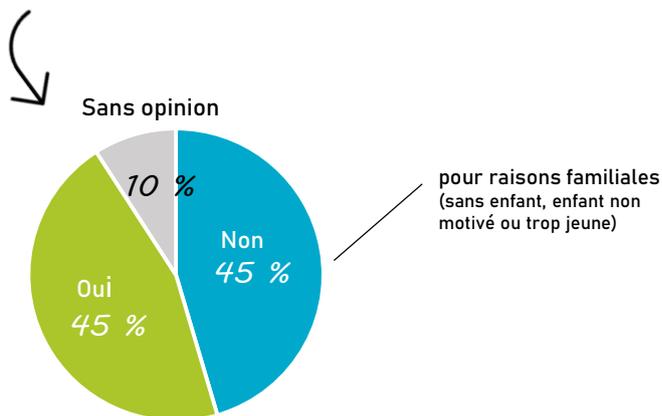


i Les entreprises cérastocoles et vénériques ont beaucoup plus d'actifs permanents que ceux constatés au niveau régional (respectivement 7 ETP contre 2,6).



La succession

i Les chefs d'entreprises cérastocoles et vénériques sont partagés sur la reprise éventuelle de leur exploitation par un membre de leur famille.



- 4** Chefs d'entreprise pensent transmettre leur entreprise à une personne extérieure à leur famille (associé, salarié, autre professionnel...).
- 7** Chefs d'entreprise vendront leur entreprise à l'heure de la retraite.
- 6** Chefs d'entreprise pensent que la succession est difficile. Le coût de rachat de l'entreprise est le principal point évoqué.
- 5** Chefs d'entreprises ne souhaiteraient pas un dispositif d'accompagnement de transmission des entreprises.



Le matériel cérastocole et vénérique

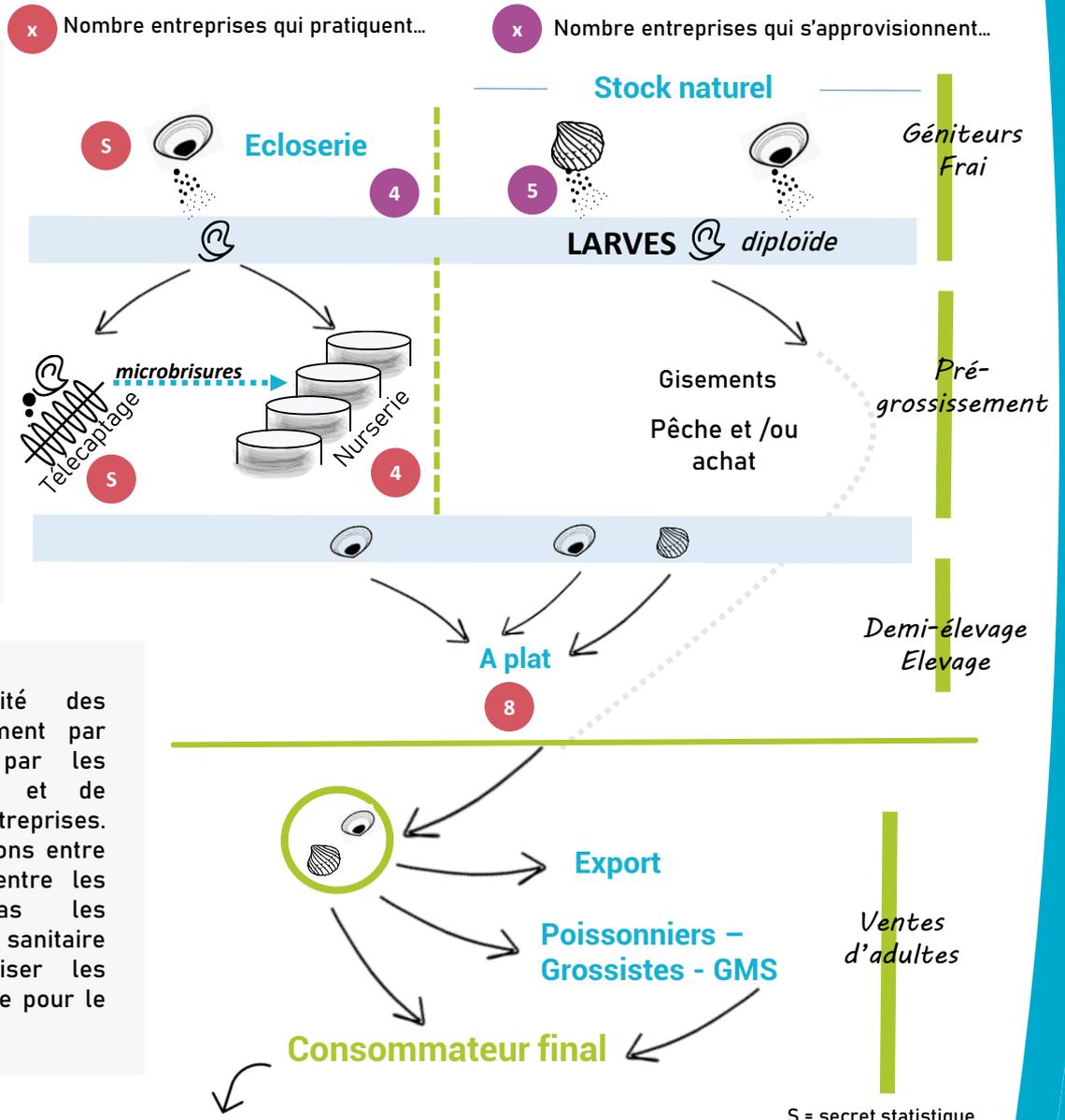
Chaîne de tri	10	Nombre total de matériel	Chalands	16
Récolteuse à palourdes et coques	18		Tracteurs	44
Nombre de tamis	2660		Chariots élévateurs	14
Vide de container	12		Viviers	7

Des entreprises à multiples options technico-économiques

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

i

La pérennité du stock naturel de coques et de palourdes est très importante pour les entreprises de ce secteur. Les professionnels détiennent souvent des concessions sur lesquelles ils ramassent des coques et des palourdes ou qu'ils achètent à des pêcheurs professionnels en baie de Vilaine. Une petite minorité d'entre eux achètent des palourdes d'écloseries pour compléter leurs stocks.



i

Une grande hétérogénéité des entreprises existe, notamment par leur taille, s'expliquant par les stratégies de production et de commercialisation de ces entreprises. Ainsi, de nombreuses relations entre professionnelles ont lieu entre les entreprises n'ayant pas les infrastructures ni l'agrément sanitaire pour pouvoir commercialiser les coques à taille réglementaire pour le marché de la consommation.



Ventes sous marquage sanitaire par les cérastoculteurs et vénériculteurs de la région

i

Une dynamique très caractéristique de la cérastoculture est à noter puisque presque la moitié de la production est commercialisée à l'étranger et plus particulièrement vers les conserveries espagnoles, où la demande est importante.

5 entreprises exportent des coques à l'étranger



1 512 T
476 T

Les coques et palourdes vendues à l'échelle de la région sont quasi exclusivement commercialisées par les entreprises du Traict du Croisic (plus de 98%)